

L'INTERGÉNÉRATIONNEL AU QUOTIDIEN

Par Inès Baisipont, chargée d'étude
avec Claire de Kerautem, co-fondatrice de 1Toit2Ages

RÉSUMÉ

La cohabitation intergénérationnelle apparaît aujourd'hui comme une piste privilégiée pour repenser les lieux de vie du grand âge. Entre le domicile et la maison de repos se développent des formes d'habitat qui cherchent à conjuguer maintien à domicile, liens sociaux et solidarité de proximité. L'expérience de l'asbl 1Toit2Âges s'inscrit dans ce paysage en mutation. En organisant la cohabitation entre étudiants et personnes âgées, elle propose le partage d'un logement qui devient aussi le support d'un quotidien commun : repas pris ensemble, services rendus, conversations, affinités autour de centres d'intérêt.

À partir du témoignage de sa co-fondatrice, Claire de Kerautem, cette analyse invite à considérer l'habitat intergénérationnel comme un levier parmi d'autres pour lutter contre l'isolement des aînés et des étudiants, retarder l'institutionnalisation et repenser collectivement la manière d'habiter la vieillesse.

14%

Trois personnes âgées de plus de 65 ans sur quatre vivent dans des logements trop grands pour leurs besoins.

1.

Une étude menée par ING sur l'immobilier en Belgique met en évidence l'inadaptation des logements face aux besoins des aînés¹. L'accessibilité et la mixité des générations apparaissent comme deux leviers essentiels pour développer d'autres formes d'habitats, notamment intergénérationnels.

¹ « De l'inadéquation à l'équilibre: le marché belge du logement en transition à l'horizon 2040 ». Étude ING. 2025.

I. INTRODUCTION

« BEAUCOUP DE SENIORS DÉCOUVRENT QUE LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE PERMET DE RETARDER LEUR ENTRÉE EN MAISON DE REPOS. GRÂCE À ELLE, ILS CONTINUENT À VIVRE PLUS LONGTEMPS CHEZ EUX. »

Claire de Kerautem, Co-fondatrice de l'association 1Toit2Ages Belgique

2. L'habitat est un révélateur puissant de notre rapport collectif au vieillissement. Si le maintien à domicile est souvent présenté comme la solution idéale, il ne peut, dans le contexte belge, répondre à lui seul à la diversité des besoins du grand âge. À l'autre bout du parcours résidentiel, la maison de repos demeure bien souvent un choix par défaut, une ultime étape, lorsque toute forme d'autonomie semble s'être effacée.

Ainsi, nous avons décidé d'y consacrer le quatrième numéro de notre revue *Constellations* « Vieillir, habiter demain », paru en octobre 2025. Il a notamment pour objectif de visibiliser l'ensemble des initiatives, parfois trop peu connues, qui proposent des manières d'habiter en vieillissant. Tout au long de ce numéro, nous avons présenté plusieurs expériences qui en offrent une traduction concrète : maison Abbeyfield, centre de jour, habitat groupé solidaire, ou encore espace communautaire. Ces habitats dits « intermédiaires » constituent de véritables « laboratoires » où s'expérimentent de nouvelles pratiques de vivre-ensemble.

Bien qu'ils représentent une alternative au parcours résidentiel classique qui conduit du domicile vers la maison de repos, ces dispositifs révèlent aussi certaines limites. La première tient à la composition même de ces habitats, qui rassemblent, le plus souvent, des personnes âgées entre elles et demeurent marqués par une relative homogénéité générationnelle. Une telle configuration pourrait renforcer la ségrégation liée à l'âge et, ce faisant, accroître le risque d'isolement.

En effet, si les espaces et activités partagés contribuent à réduire la solitude, ils ne suffisent pas toujours à créer des liens durables et variés, en particulier lorsque

s'accroissent les fragilités liées au vieillissement. Nos observations de terrain et les témoignages recueillis auprès de seniors mettent également en évidence d'autres tensions: celles liées au renouvellement des habitants, à l'équilibre entre sphère individuelle et vie collective, ou encore aux différences de valeurs et d'attentes.

Une seconde limite tient à la difficulté des habitats intermédiaires à accompagner les personnes âgées dans les dernières étapes de leur vie. Ils retardent l'entrée en maison de repos, mais ne s'y substitue pas. Si leur cadre favorise le maintien de l'autonomie et le soutien mutuel, il apparaît souvent insuffisant face à la grande vieillesse, en particulier lorsqu'émergent des situations de dépendance lourde ou de démences. Cette fragilité met en évidence la nécessité d'interroger les conditions concrètes du «vivre ensemble», à la fois au sein du logement et dans ses relations avec l'extérieur.

Dans ce contexte, la dimension intergénérationnelle apparaît comme une piste intéressante: en favorisant la mixité des âges et la rencontre de parcours de vie différents, elle offre la possibilité de dépasser l'entre-soi générationnel, de renforcer les solidarités de proximité et de consolider l'inclusion sociale. C'est dans ce paysage en transformation que s'inscrit le travail de 1Toit2Ages.

3.

À partir du témoignage de sa co-fondatrice, Claire de Kerautem, cette analyse met en évidence les effets concrets de ces cohabitations: regain d'estime de soi, sentiment d'utilité, présence rassurante pour les seniors comme pour leurs familles, mais aussi réponse à la solitude étudiante. Si cette formule ne remplace pas la maison de repos, elle permet souvent, grâce à un revenu complémentaire venant pallier une pension insuffisante, de «gagner quelques années chez soi» et d'adoucir la transition vers d'autres lieux de vie. L'analyse rappelle toutefois les limites structurelles du modèle: cadre juridique restreint, contraintes géographiques, obstacles liés à la domiciliation. En articulant ces dimensions intimes et politiques, elle invite à considérer l'habitat intergénérationnel non comme une solution miracle, mais comme un levier parmi d'autres pour lutter contre l'isolement, retarder l'institutionnalisation et repenser collectivement la manière d'«habiter» la vieillesse.

II. CONTRIBUTION DE LAURENCE BRAET ET CLÉMENCE CONREUR

Inès Baisipont & Bertrand Gevart: Votre asbl vise depuis 2009 à accompagner des seniors et étudiants qui souhaitent avoir recours à cette forme de colocation intergénérationnelle. Pouvez-vous revenir plus concrètement sur le processus de rencontre entre les binômes?

Claire de Kerautem : Le point de départ se situe souvent du côté des étudiants, qui cherchent un logement via les listes proposées par leur université ou leur haute école, où notre association est référencée. Ceux qui sont intéressés remplissent un formulaire en ligne qui nous permet de comprendre leurs motivations et de vérifier qu'ils adhèrent à l'esprit du projet, au-delà de la seule dimension financière.

Parallèlement, nous recevons des demandes de seniors. Avec eux, nous commençons par un échange approfondi, puis nous organisons une visite à domicile. Cela nous permet de vérifier que l'espace proposé est adapté à une cohabitation équilibrée. Il arrive que certaines personnes souhaitent céder leur propre chambre et se reloger dans le salon ; nous devons alors refuser, car la cohabitation ne peut fonctionner que si chacun dispose d'un espace viable.

Nous passons du temps avec chaque candidat, jeune ou senior, afin de comprendre leurs habitudes et leurs attentes. Cette connaissance fine de nos membres est essentielle : c'est elle qui nous permet de former des binômes compatibles. Lorsque nous identifions une paire potentielle, nous proposons une rencontre en tête-à-tête, sans notre présence. La plupart signent pour dix mois, mais des durées plus courtes sont possibles, notamment pour les stagiaires.

Notre implication ne s'arrête pas à la signature : nous assurons un suivi régulier tout au long de l'année et restons disponibles en cas de difficulté. Nous organisons également des activités collectives, comme notre repas intergénérationnel, qui contribuent à créer un sentiment d'appartenance.

I.B. & B.G. : Et donc l'idée ce n'est pas simplement de se répartir un espace d'habitation mais de réellement partager des moments, de créer un quotidien ensemble...

C.d.K. : Tout à fait. La cohabitation intergénérationnelle ne repose pas uniquement sur la mise à disposition d'une chambre : elle suppose des espaces et des moments réellement partagés. La cuisine en est un élément central. C'est le lieu où l'on se croise, où l'on s'arrête, où quelque chose du vivre ensemble peut s'installer. Même si certains étudiants disposent d'un micro-ondes à leur étage, nous restons attentifs à ce qu'un minimum de repas soit pris en commun. Partager un repas, cela ne signifie pas que l'étudiant doive cuisiner pour le senior, mais simplement partager un moment ensemble, assis à la

4.

même table.

La dimension relationnelle s'inscrit aussi dans l'engagement de l'étudiant à rendre quelques services : faire une course, sortir le chien, aider pour un appareil numérique. Au-delà de ces tâches, ce qui compte, ce sont les moments passés ensemble, l'inattendu d'une conversation, la complicité qui se tisse. Certaines demandes sont très concrètes – un senior souhaitait par exemple accueillir un étudiant aimant le football pour regarder les matchs de la Coupe du monde – d'autres reposent sur des affinités spontanées : la musique, un savoir-faire, une passion à transmettre.

Avec le temps, ces liens dépassent largement le cadre fixé au départ. Beaucoup de binômes continuent de se fréquenter bien après la fin de la cohabitation. Nous avons des exemples de seniors invités à la cérémonie de diplôme d'un étudiant, ou même à son mariage.

I.B. & B.G. : En tant que structure accompagnatrice, quels sont les effets positifs que vous observez chez les seniors ?

C.d.K. : Les effets sur les seniors sont particulièrement parlants. Beaucoup de seniors découvrent que la cohabitation intergénérationnelle permet de retarder leur entrée en maison de repos. Grâce à elle, ils continuent à vivre plus longtemps chez eux. Ils retrouvent aussi un sentiment d'une présence au quotidien, une forme de plaisir de vivre. On observe aussi un regain d'autonomie et d'estime de soi. Il n'est pas rare que des seniors, lors de notre première rencontre, ne préparent plus de repas le soir. L'arrivée d'un étudiant change immédiatement la dynamique : la cuisine se remet en mouvement, les casseroles reprennent du service, et cela redonne envie de partager un repas. Certains seniors, lorsqu'on les rencontre pour la première fois, sont vraiment courbés, repliés sur eux-mêmes et à la fin de l'année, ils sont même physiquement plus ouverts, ils rayonnent. La cohabitation valorise également les compétences des aînés. Beaucoup sont heureux de pouvoir aider l'étudiant à s'orienter dans la ville, lui donner des conseils, transmettre des repères.

L'impact dépasse d'ailleurs le binôme lui-même. Les enfants des seniors sont souvent rassurés de savoir qu'une présence bienveillante partage le domicile de leur parent. Du côté des étudiants, les familles se sentent également en confiance : leur enfant n'arrive pas seul dans une nouvelle ville, mais bénéficie d'un cadre familial, chaleureux, sécurisant.

On pourrait croire que les étudiants adhèrent au projet uniquement pour

5.

des raisons financières, mais ce n'est pas si simple. Certains disposent de budgets qui leur permettraient de louer un kot classique, et pourtant ils choisissent cette formule pour ne pas être seuls. La solitude étudiante reste un phénomène largement sous-estimé, et beaucoup découvrent, au fil de la cohabitation, le plaisir d'une relation intergénérationnelle. Ils s'attachent, parlent spontanément de leur « Mamy » ou « Papy kot », et prennent véritablement goût à cette présence quotidienne.

L'impact social et humain est difficile à mesurer quantitativement, mais il est évident : ces cohabitations créent un environnement où chacun trouve quelque chose de précieux, qu'il ne serait peut-être pas allé chercher autrement.

« Certains seniors, lorsqu'on les rencontre pour la première fois, sont vraiment courbés, repliés sur eux-mêmes et à la fin de l'année, ils sont même physiquement plus ouverts, ils rayonnent. »

Claire de Kerautem, Co-fondatrice de l'association 1Toit2Ages Belgique

6.

I.B. & B.G. : Lors de nos tables de réflexions menées avec des seniors, beaucoup nous font part de leurs inquiétudes concernant l'entrée en maison de repos. Considérez-vous le projet porté par 1Toit2Ages comme une alternative ?

C.d.K. : Oui, d'une certaine manière, c'est une alternative – mais qui n'a pas vocation à remplacer les maisons de repos. Les étudiants ne sont ni des gardes-malades ni des aides-soignants, et nous insistons beaucoup là-dessus. Lorsqu'un enfant nous contacte pour son parent âgé, nous rappelons clairement les limites : l'étudiant n'est pas là pour assurer des soins de nuit ou des tâches médicales.

Pour autant, cette formule peut réellement offrir quelques années de plus chez soi. Beaucoup de seniors le disent avec émotion : l'arrivée d'un étudiant leur permet de rester dans leur maison plus longtemps, dans un environnement familial. Et quand l'un d'eux nous dit, les larmes aux yeux, qu'il a « gagné quelques années chez lui », cela donne tout son sens à notre travail.

Nous développons également des projets au sein de maisons de repos. Dans ces situations, la cohabitation repose davantage sur le service : les étudiants consacrent cinq heures par semaine à des activités avec les résidents. Dans l'une de nos maisons partenaires, cela a même permis de rouvrir le bar une heure par jour. Le manque de personnel et la solitude en institution restent

des réalités fortes ; la présence des étudiants contribue alors à recréer du lien, à faire sortir les résidents de leur chambre et à dynamiser la vie collective.

I.B. & B.G. : Quels sont, selon vous, les éléments qui freinent la possibilité d'étendre ce modèle ?

C.d.K. : Le premier obstacle est juridique : notre modèle n'est reconnu qu'en Wallonie et à Bruxelles. En Flandre, le code du logement ne permet pas d'encadrer légalement ce type de cohabitation. Cela ferme une partie du territoire, alors que la demande existe pourtant.

Un second obstacle est géographique. Comme nous travaillons avec des étudiants, il faut que le domicile du senior soit situé à une distance raisonnable de leur campus. Une personne qui habite à La Hulpe, par exemple, peut avoir une maison idéale pour le projet et souffrir de solitude, mais il est très difficile de trouver un étudiant prêt à faire plusieurs heures de trajet par jour.

Le troisième frein est celui de la domiciliation. En Belgique, lorsqu'une personne travaille, elle doit se domicilier à son adresse. Or 84 % des seniors de notre association sont des femmes vivant seules. Si une personne se domicilie chez elles, elles perdent leur statut d'isolée et une partie importante de leurs aides. Pour beaucoup, cela entraîne un risque réel de précarisation. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons travailler qu'avec des étudiants – non parce que nous le souhaitons, mais parce que le cadre légal nous l'impose. Cette règle exclut de fait les étudiants non européens, qui ont eux aussi besoin d'une domiciliation. C'est un point que nous défendons depuis quinze ans auprès du Parlement, mais pour l'instant cela n'a pas évolué. Le problème de la domiciliation, c'est vraiment un point de tension en Belgique.

Enfin, un dernier constat : nous manquons de seniors. Le projet pourrait convenir à beaucoup plus de personnes, mais l'offre ne suit pas. À l'inverse, la demande étudiante explose, notamment en raison du coût du logement à Bruxelles. Nous sommes donc confrontés à un déséquilibre structurel auquel nous ne pouvons répondre qu'en partie.

7.

III. CONCLUSION

« LE PROBLÈME DE LA DOMICILIATION,
C'EST VRAIMENT UN POINT DE TENSION EN BELGIQUE. »

Claire de Kerautem, Co-fondatrice de l'association 1Toit2Ages Belgique

On parle souvent de « choisir son lieu de vie », comme s'il s'agissait d'un menu à la carte. Comme si, face à la vieillesse, chacun pouvait simplement cocher l'option qui lui conviendrait, selon ses préférences. Mais choisir suppose d'imaginer plusieurs voies et d'avoir les moyens d'en emprunter au moins une. La maison de repos idéale, la colocation intergénérationnelle, l'habitat groupé solidaire sont des modèles séduisants ; pour autant il ne doivent pas devenir les marqueurs d'un vieillissement à deux vitesses. Ce que certains vivent comme un choix éclairé reste, pour d'autres, un horizon lointain, inégalement accessible.

8.

Aujourd'hui, plusieurs structures accompagnent déjà les personnes âgées dans leurs décisions : services d'information, milieu associatif, professionnels du secteur médico-social... Leur rôle est précieux, notamment dans l'urgence ou face à des questions délicates. C'est dans la construction de ce processus décisionnel que l'éducation permanente trouve pleinement sa place. En ouvrant des espaces de discussion partagée, elle encourage l'échange d'expériences, la mise en perspective des attentes, l'analyse critique des options existantes.

L'expérience que nous partage Claire de Kerautem est sans équivoque sur le pouvoir de l'intergénérationnel au quotidien. Si, comme elle le souligne, l'impact humain de telles initiatives est difficilement quantifiable, elle nous rappelle que les lieux de vie ne sont pas seulement des espaces d'hébergement, mais des milieux relationnels qui façonnent la manière de vieillir. En rendant possible une présence au quotidien, un partage de tâches et des moments de convivialité, la cohabitation intergénérationnelle crée des conditions favorables au maintien à domicile, tout en renforçant les capacités d'agir des personnes âgées.

Mais cette formule ne relève ni de l'évidence ni de la solution universelle. Loin des stéréotypes des plus jeunes sans intérêts pour leurs aînés, et des seniors effrayés par la jeunesse, les citoyens sont nombreux à vouloir passer le pas de la cohabitation intergénérationnelle. Pourtant, son développement se heurte à des contraintes structurelles – juridiques, territoriales, administratives – qui limitent encore son déploiement. En donnant à voir les potentialités et les limites de ce modèle, cette analyse invite à considérer la cohabitation intergénérationnelle comme un élément d'une réflexion plus large sur les alternatives à la maison de repos et sur la diversité des parcours résidentiels. Elle souligne surtout l'importance de soutenir des formes

d'habitat qui favorisent la présence, la réciprocité et le lien, afin de construire des lieux de vie qui ne soient pas seulement des espaces où l'on vieillit, mais des environnements où l'on peut encore habiter pleinement sa vie. Une révision de l'obligation de domiciliation pour les étudiants non-européens et les personnes ayant quitté les études, rendre la cohabitation combinable avec un statut de personne isolée... sont des propositions concrètes, dans lesquelles semblent résider un réel pouvoir de changement social. À l'heure où l'isolement gagne du terrain, ce témoignage appelle nos politiques à agir pour un logement plus humain. L'intergénérationnel est déjà-là, il suffit de lui faire de la place.

OUVRONS LE DÉBAT

Si la cohabitation intergénérationnelle suscite un intérêt croissant et démontre, sur le terrain, sa capacité à renforcer les liens sociaux et à prolonger le maintien à domicile, elle reste encore marginale dans les parcours résidentiels des personnes âgées. Les freins identifiés – méconnaissance du dispositif, craintes liées à l'intimité, contraintes juridiques, règles de domiciliation ou inégalités territoriales – interrogent notre responsabilité collective. Comment lever ces obstacles pour que l'habitat intergénérationnel devienne une alternative réellement accessible et choisie? Quel rôle les pouvoirs publics, les associations, les acteurs du logement et de l'éducation permanente peuvent-ils jouer pour mieux informer, accompagner et sécuriser les seniors dans cette démarche, tout en adaptant les cadres légaux existants?

À PROPOS

L'habitat Kangourou

Les « maisons kangourou » désignent un mode d'habitat intergénérationnel dans lequel vivent, sous un même toit, une personne âgée et une personne plus jeune. En général, l'habitation est réaménagée en deux unités distinctes et autonomes, de manière à préserver l'intimité et l'indépendance de chacun.

Ce dispositif répond à une double problématique sociale. D'une part, il constitue une alternative accessible pour les jeunes ménages ou étudiants confrontés à la hausse des prix de l'immobilier, en leur offrant un logement à coût modéré. D'autre part, il permet aux personnes âgées dont le logement est devenu trop grand de continuer à y vivre. En effet, cette cohabitation favorise le maintien à domicile des personnes âgées en leur procurant une sécurité économique – grâce à un loyer qui vient compléter une pension parfois modeste, sociale et relationnelle par la présence d'un soutien dans les moments plus difficiles.

L'asbl 1Toit2Âges

En Belgique, l'asbl 1Toit2Âges accompagne ce type d'initiative en jouant un rôle de médiation et d'encadrement. Le partage du logement s'effectue principalement avec des étudiants, qui bénéficient de loyers nettement inférieurs à ceux du marché locatif traditionnel. L'association propose également une formule dite « service », où l'étudiant s'engage à fournir chaque semaine quelques heures d'aide (cours, petites tâches ménagères, accompagnement), renforçant ainsi l'entraide intergénérationnelle.

L'équipe de l'asbl fixera avec vous une rencontre pour parler de ce projet et assurera un accompagnement juridique et humain tout au long de votre participation.

- Pour plus d'information: 1toit2ages.be
- Contact: + 32 492 69 56 53
bruxelles2@1toit2ages.be

Pour aller plus loin:

- Découvrez nos productions:
 - > Pour un autre regard sur l'**habitat collectif**, découvrez notre analyse « Vieillir ensemble, habiter en solidarité », 2025.
 - > Pour explorer les **alternatives du logement au grand âge**, retrouvez notre analyse « Lieu de vie, lieu de soin », 2024.
 - > Pour un regard pluriel sur les **réalités qui traversent l'habiter au grand âge**, découvrez le dernier numéro de notre revue *Constellations*, « Vieillir, Habiter demain », 2025.

Toutes nos publications sont disponibles sur notre site internet: ago-asbl.be ou en version papier, sur demande.

- D'autres supports peuvent être mobilisés:
 - > Consultez le Baromètre réalisé par la Fondation Roi Baudouin et Indiville: « Les choix de vie des plus de 60 ans », 2023.

POUR NOUS SUIVRE

ago-asbl.be et également sur Facebook et Instagram

POUR NOUS CONTACTER

Adresse : Rue de Livourne, 25 - 1050 Bruxelles

Téléphone : 02/ 538 10 48

Courriel : info@ago-asbl.be

ANALYSE RÉDIGÉE PAR

Inès Baisipont

ANALYSE MISE EN PAGE PAR

Marlair Zoé

AVEC LE SOUTIEN DE

